Image not found or type unknown

J'ai giflé une fille dans la rue

Par **jess42000**, le **28/08/2013** à **13:17**

Bonjour, je vous explique je gardais le chat de la proprio "X" depuis 15jours qui elle l'avait confié a son amie "Y" mais comme elle partait en vacance j'ai pris la relève pour le chat. tout sa sans soucis

Le problème est venue le dernier jour de garde ou elle ma envoyer plusieurs sms pour lui remettre les clé hors je ne pouvais pas me déplacer pour lui rendre se jour, je lui ai donc répondu soit quelle vienne les chercher en voiture ou bien que je lui les fasse passé le lendemain a 9h30, puis elle ma envoyer un message plus pertinent que je devais me déplacer le soir même pour lui les remettre coute que coute.
Puis-je parlé de harcèlement car elle m'avait tellement foutu le cafard que je ne mangeais plus?

le lendemain je me suis déplacé chez elle, mais personne, je lui ai tel tout le temps mais ne me répondais pas, puis j'ai fais tél ma mère et la elle a répondu elle a dit plein de méchanceté et que je n'était pas de confiance et puis que ma famille était de la M****.

elle a dit de venir a 17h30 pour remettre les clé mais personne on la rappelé et a dit 18h30 on est revenue un peu énervé quelle se foute de nous puis elle est arrivé d'un pas agressif je lui ai dit de faire ses excuses a ma mère qui n'avait rien avoir mais a refusé puis encore plein de méchanceté que j'ai donc enregistré et puis la des insulte on éclaté des 2 cotés et depuis la veille j'était pas bien à angoissé et je me suis emporté je l'ai giflé "Y".

de nature je suis non violente, je suis passive, je ne réplique jamais même en conflit et depuis je regrette se qui c'est passé, jamais de soucis avec la justice.

pouvez vous me dire se que je risque car la j'ai vraiment très peur et de perdre mon travail en école.

merci pour vos réponses

Par **jess42000**, le **17/09/2013** à **21:27**

Bjr, oui elle a fait un dépôt de plainte, je suis d'accord pour une médiation afin de s'excuser mais de la à des dommage et intérêt pour une gifle dont cè elle qui ma chercher dont je regrette car je suis de nature non violente.

la personne je crois qu'elle ne travaille pas mais j'en serais mieux demain car je suis convoqué au commissariat.
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés